



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Sécurité intérieure



A  
Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement  
p.a. Service Central de Législation

Luxembourg, le **16 -07- 2018**

Objet : Question parlementaire n° 3869 du 13 juin 2018 de Monsieur le Député Marc SPAUTZ et de Monsieur le Député Laurent ZEIMET

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Sécurité intérieure,

Etienne SCHNEIDER

Réponse de Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure Etienne SCHNEIDER à la question parlementaire n°3869 du 13 juin 2018 des honorables Députés Marc SPAUTZ et Laurent ZEIMET

La Police grand-ducale fut contactée au sujet d'une mise à disposition de matériel cinématographique, mise à disposition qui a été accordée par la suite.

Toute demande de la part de personnes intéressées est à adresser au point de contact compétent au sein de la Police grand-ducale, le Service Communication et Presse.